

Qui finance les partis politiques ?

Les partis politiques ont besoin d'argent pour financer les campagnes électorales, notamment louer des salles pour les meetings ou organiser des primaires. Ils doivent également assurer leur fonctionnement quotidien : rémunérer les membres permanents chargés de faire des propositions politiques ou de développer le parti, ou encore rembourser leurs dettes.

Il existe 2 types de financement des partis politiques : les financements privés et les financements publics.

Les financements privés correspondent tout d'abord aux dons qu'ils peuvent recevoir : chaque personne physique peut donner chaque année jusqu'à 7500€ à un ou plusieurs partis. Ensuite, les personnes qui adhèrent à un parti lui versent une cotisation annuelle. Enfin, les élus doivent reverser un pourcentage de leur rémunération d'élus au parti politique auquel ils appartiennent. Ce pourcentage varie selon les partis.

Les financements privés correspondent ainsi chaque année à plus de 100 millions d'euros, tous partis confondus.

Les financements publics prennent quant à eux 2 formes :

- Les financements directs : les partis reçoivent chaque année de l'argent public en fonction :
 - de leurs résultats aux dernières élections législatives. Depuis 2017, La République en Marche reçoit ainsi plus de 10 millions d'€ par an, et La France Insoumise plus de 3, 7 millions.
 - du nombre de parlementaires qui leur sont affiliés : par exemple, avec 104 députés et 139 sénateurs, les Républicains perçoivent plus de 9 millions d'euros.

Les financements directs sont donc fixés tous les 5 ans, à chaque élection. Ils représentent au total environ 66 millions d'euros par an.

- Le financement indirect : l'État accorde une réduction d'impôts aux personnes qui font des dons aux partis politiques : 66% du montant de ces dons leur sont ainsi remboursés. Ainsi, une personne seule qui donne 7 500€ bénéficiera d'une réduction d'impôts de 4950 €.

Ce système est contesté pour plusieurs raisons : d'abord, le financement public direct, en se basant sur les résultats des élections, ne favorise pas l'émergence de nouveaux partis, qui ne peuvent compter que sur des financements privés. Ensuite, les ménages qui ne payent pas l'impôt sur le revenu - c'est-à-dire environ la moitié - ne bénéficient pas des réductions d'impôt : ainsi seuls les plus riches ont fiscalement intérêt à faire des dons aux partis politiques. Seuls 0,79% des ménages

Dessine-moi l'éco

par



le font en moyenne, ils sont plus de 10% parmi les 0,01% des Français aux revenus les plus élevés !

Pour rendre ce système plus égalitaire, des solutions sont aujourd'hui proposées : certains proposent par exemple de fixer à 200 euros le plafond de dons par personne et par an.